

DELIBERATION N° 81/85 : AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA GARE ET RACCORDEMENT SOUS  
LE NOUVEAU PONT-RAIL/SIGNATURE DES MARCHES

Monsieur REINSTADLER, 2ème Adjoint, chargé des travaux de voirie, rappelle à l'Assemblée que, par délibération N° 81/48 en date du 26 Février 1981, elle avait autorisé Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres pour les travaux de la rue de la Gare et le raccordement sous le nouveau pont-rail, par l'intermédiaire de la Direction Départementale de l'Equipement.

Après consultation parue au Moniteur le 30 Mars 1981, sur 8 entreprises ayant retiré le dossier auprès des services de l'Equipement, 4 d'entre elles ont fait parvenir une offre en mairie pour le 28 Avril 1981.

Après examen des offres par la Commission d'ouverture des plis en date du 23 Avril 1981, il en est ressorti que l'entreprise S.C.R.E.G. de HEILLECOURT est moins disante pour un montant de 728 314 F 44.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à signer un marché avec l'entreprise S.C.R.E.G pour un montant T.T.C. de 728 314 F 44 concernant les travaux d'aménagement de la rue de la Gare et du raccordement sous le nouveau pont-rail,
- rappelle qu'un crédit de 735 000 F a été ouvert au budget supplémentaire 1980, section d'investissement.